



Une urgence : stopper la disparition des soins d'orthophonie à l'hôpital Une réponse: revaloriser les salaires des orthophonistes !

Le 13 mars 2015, une large majorité des orthophonistes salariés étaient en grève, soutenus par les libéraux et les étudiants.

Plus de 250 orthophonistes ont participé au rassemblement devant le ministère de la santé.

Une délégation intersyndicale a été reçue par le directeur adjoint du cabinet, par la sous-directrice de la DGOS et son adjointe.

Pour l'instant, aucune négociation salariale ne semble possible en dehors des négociations concernant la réforme de toute la fonction publique.

L'intersyndicale ne demande qu'une chose : que le statut des orthophonistes corresponde à leur niveau de responsabilités, et à leur niveau de formation. Les professionnels formés à bac +4 ou à bac +5 ne peuvent plus être rémunérés au niveau du SMIC + 57 euros. Leurs salaires doivent correspondre à leur niveau de responsabilités et à leur niveau de formation.

L'intersyndicale a refusé catégoriquement les pistes amorcées par le cabinet, à savoir : répondre à la vacance des postes par une bascule vers l'ambulatoire, le développement de l'exercice mixte et la généralisation du temps partiel.

L'intersyndicale a insisté une nouvelle fois sur l'urgence de la situation pour la profession et pour les patients : les orthophonistes désertent les hôpitaux, les soins ne sont plus assurés, les étudiants ne peuvent plus être formés...

L'urgence de la situation impose une solution urgente et adaptée.

Madame la Ministre, vous vous êtes engagée à nous rencontrer mi-avril : l'intersyndicale sera présente, toujours aussi unie et déterminée pour l'accès aux soins pour tous les patients et sur tout le territoire.

Madame la Ministre, nous attendons que vous reconnaissiez que la disparition annoncée de l'orthophonie dans les hôpitaux est une véritable priorité de santé publique.

CONTACTS PRESSE

CFTC Santé et Sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO Santé-Sociaux : Hervé ROCHAIS 06 19 69 01 74 / Christine ARCAY 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

UNADREO : Stéphanie BOREL 06 22 66 10 65

UNSA : Josette BARBAGIN 06 30 69 85 59

CFO : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99